

CERTIFICATION DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES INTERBRANCHES « FONDAMENTAUX DU NUMÉRIQUE »

Accompagner les salariés dans l'acquisition des compétences numériques nécessaires à l'intégration des nouveaux usages du numérique dans l'activité quotidienne des entreprises.

A l'aide d'une certification de compétences professionnelles interbranchées, les branches professionnelles Textiles Mode Cuir puis le Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation, le Ministère du travail représenté par la DGEFP, l'AFPA et Opcalia ont conçu un nouvel outil de reconnaissance des compétences des salariés, ayant vocation à être connu et reconnu par l'ensemble des secteurs d'activités.*

* Le COPANEF a été intégré le 1er janvier 2019 à France Compétences, l'Autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage

TUTORIEL
7



Un accord-cadre national portant **Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC)** a été conclu pour la période 2016-2019, entre le Ministère du travail représenté par la Délégation générale à l'Emploi et la Formation (DGEFP) et les huit branches de la filière Textiles–Mode–Cuirs : Textile, Couture, Habillement, Services textiles, Pressing & Blanchisserie, Tannerie–Mégisserie, Chaussure, Maroquinerie. Cet accord a pour objet **d'engager, préparer et accompagner les TPE-PME de la filière dans leur transformation numérique.**



Signature de l'accord-cadre national le 15 novembre 2016 par Myriam El Khomri, ministre en charge de l'emploi, et les huit branches de la filière Textiles-Mode-Cuirs.

Deux priorités d'action :

1. Identification des **compétences** nécessaires à l'appropriation du numérique par l'entreprise
2. Intégration des outils numériques dans l'ensemble du **processus RH** de l'entreprise

Seconde étape de la feuille de route de l'EDEC : l'expérimentation et la valorisation des outils modernes d'appui numérique dans les différents domaines et process RH :

1. Le digital au service des recrutements, avec la création d'un **appui à la Marque employeur** et d'une **banque de profils et de compétences**
2. Le digital au service de la gestion des compétences, via un **SIRH de branche**
3. Le digital au service de la formation & certification, par la création d'une **certification des usages numériques** et l'expérimentation d'une **formation aux Matières créatives connectées**
4. Le digital au service de la transmission des savoir-faire avec l'expérimentation de nouvelles **certifications de compétences professionnelles interbranches de sauvegarde et de transmission numériques des savoir-faire.**

L'EDEC Numérique Textiles-Mode-Cuirs 2016-2019, de portée nationale, engage la filière sur la voie de la transition numérique.

Il a pour ambition de permettre aux entreprises de la filière, constituée à 93% de PME, de se saisir des opportunités offertes par le numérique pour maintenir et développer les activités et donc l'emploi sur le sol français. Particulièrement innovant et agile dans les actions et les méthodes mises en œuvre, l'EDEC TMC se caractérise par la volonté :

- *de diffuser une culture numérique dans les entreprises de la filière TMC ;*
- *de faire vivre l'expérience du numérique aux dirigeants de PME ;*
- *de développer une ingénierie particulière, méthode et outils, pour opérer leur transformation numérique.*

Qu'est-ce qu'un Engagement de Développement des Emplois et des Compétences (EDEC) ?

Il s'agit d'une démarche partenariale destinée à promouvoir, dans un cadre contractuel entre l'Etat et les organisations professionnelles de branche, une politique de soutien au développement de l'emploi, des compétences et de la qualification des actifs occupés dans des secteurs ou filières stratégiques. Celle-ci est fondée sur un diagnostic partagé, la mobilisation et la complémentarité des dispositifs et outils Emploi – RH ainsi que des moyens financiers de l'Etat et de l'OPCA mandaté par la branche. L'objectif est d'anticiper et d'accompagner les conséquences sur l'emploi et les compétences des mutations économiques, technologiques, sociales et démographiques.



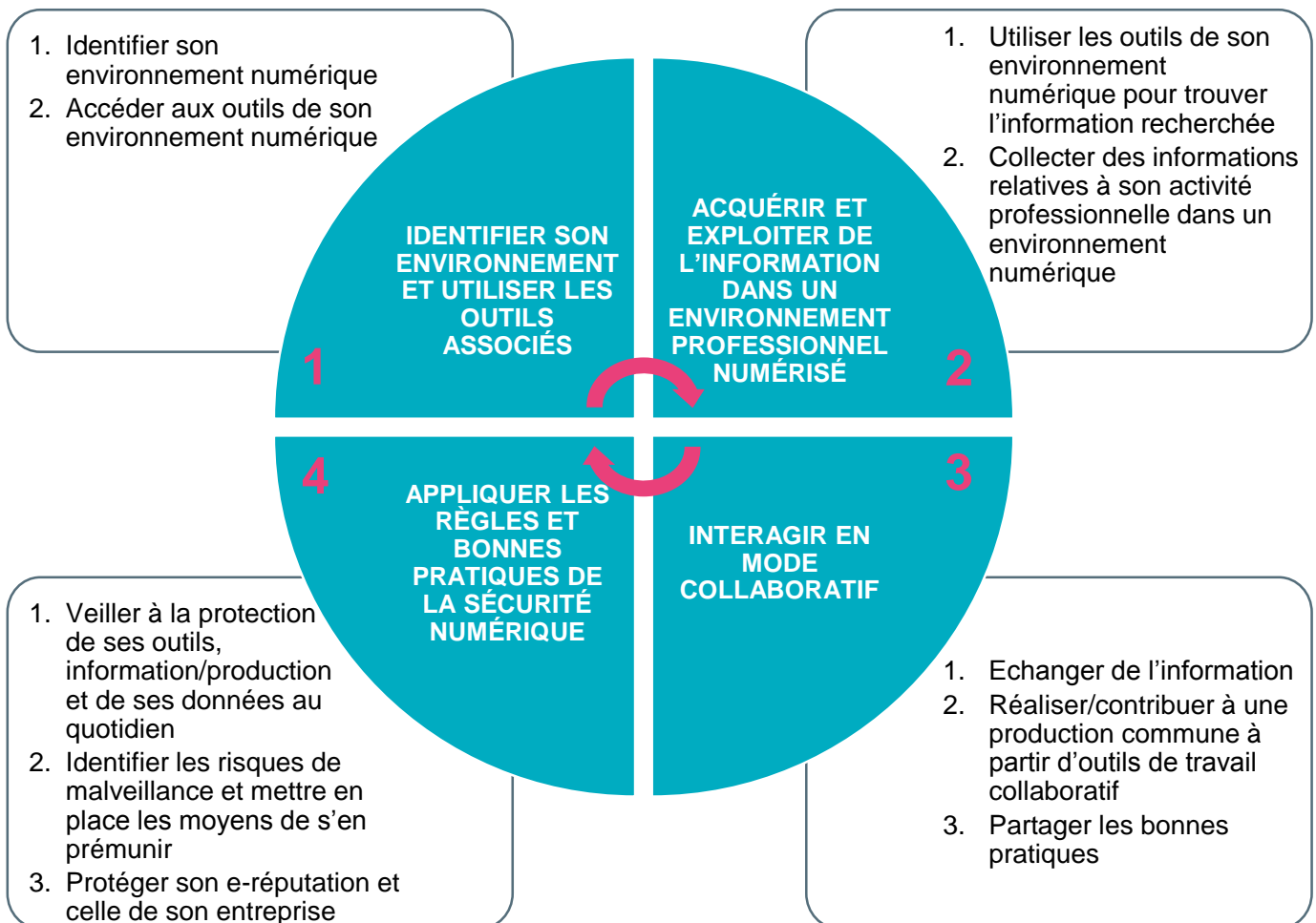
PUBLIC CONCERNÉ :

- les salariés, demandeurs d'emploi, jeunes en insertion de toutes catégories socio-professionnelles, toutes familles de métiers et tous niveaux de formation et d'expérience.
- Les entreprises engagées dans un processus de transformation numérique.

CONTEXTE

Les TPE-PME, notamment des branches Textiles-Mode-Cuirs et plus largement du secteur industriel, sont confrontées à des risques - et des opportunités - économiques, démographiques et technologiques : face à une compétitivité internationale âpre et un progrès technologique en constante évolution, ces entreprises doivent anticiper sans plus attendre les impacts RH de la transition numérique. Pour cela, il est essentiel que soient acquis les fondamentaux du numérique nécessaires pour appréhender un environnement de plus en plus digital.

4 COMPÉTENCES-CLÉ DÉCLINÉES EN BLOCS DE COMPÉTENCES





UN RÉFÉRENTIEL « CLÉA NUMÉRIQUE », UNIQUE POUR TOUS LES SECTEURS

Toute la démarche de certification des fondamentaux du numérique s'articule autour d'un référentiel unique, applicable à tous les publics, à tous les secteurs. Chaque acteur du dispositif – branches professionnelles, régions, organisme évaluateur – doit se l'approprier, le contextualiser, développer sa propre méthodologie, ses propres outils... tout en respectant sa teneur, en restant fidèle à ses principes.

UNE CERTIFICATION PORTEE LES PARTENAIRES SOCIAUX ET L'ETAT

Le socle de connaissances et de compétences professionnelles (CléA) est désormais complété par ce module (CléA numérique) visant à maîtriser les usages fondamentaux du numérique au sein d'un environnement de travail. **Le décret n° 2018-779 du 10/09/2019 (JO du 11/09/2018)** prévoit que ce module fait l'objet d'une **certification déposée à l'inventaire de la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP)**.

SÉCURISATION DES PARCOURS FACE AUX TRANSFORMATION DES MÉTIERS

>>> **Pour les personnes**, cette nouvelle certification participe à la sécurisation des parcours professionnels, en favorisant la mobilité des salariés et l'insertion des demandeurs d'emploi.

>>> **Pour les entreprises**, cette certification est l'opportunité d'accompagner les salariés face aux transformations des métiers et aux mutations du monde du travail, en facilitant l'appropriation des organisations de travail innovantes, ouvertes et collaboratives, et en favorisant le développement de stratégies numériques.

PLUS D'INFORMATIONS

Créée en décembre 2018, **Certif'Pro**, l'association nationale pour la certification paritaire interprofessionnelle, est titulaire des droits de propriété de CléA et CléA numérique.

<https://www.certificat-clea.fr>

